



TÉLÉTRAVAIL, UNE AFFAIRE DE FEMMES ?

La **DGAFP** a présenté aux organisations syndicales un bilan du télétravail dans la Fonction Publique d'État le 21 novembre dernier. Dans ce bilan, il y avait une étude de l'**ANACT** portant sur un panel de 665 738 agents de l'État (hors enseignants). La pratique du télétravail se fait pour 42.51 % des télétravailleurs pour un jour ou moins par semaine, pour 49,45 % pour plus d'un jour mais moins de trois et pour 8 % trois jours et plus.

Cette étude démontre que ce sont les cadres A et B qui télétravaillent le plus et que **64 % des agents ayant recours au télétravail sont des femmes**. En plus d'un recours croissant avec le niveau de qualification, le télétravail est particulièrement **genré**, puisqu'une femme sur deux éligibles au télétravail y a recours, contre un homme sur cinq.



Cela interroge particulièrement et on doit analyser les raisons de cette situation. La question d'un télétravail renvoyant les femmes à la maison, de la « conciliation entre vie privée et travail », se pose à l'évidence. La question de la « double journée » assumée par les femmes comme celle de la prise en charge effective des enfants y est sans doute pour beaucoup. D'où l'importance de pouvoir analyser le phénomène. Mais ce n'est pas gagné. Ainsi, le comité de direction du CSAL de la Drfip 44 posait encore ouvertement la question de la pertinence d'avoir des données genrées pour le télétravail ou de chercher à savoir quels jours de la semaine étaient plus demandés... Ouvrons leurs les yeux.

4 JOURS OU 4 JOURS

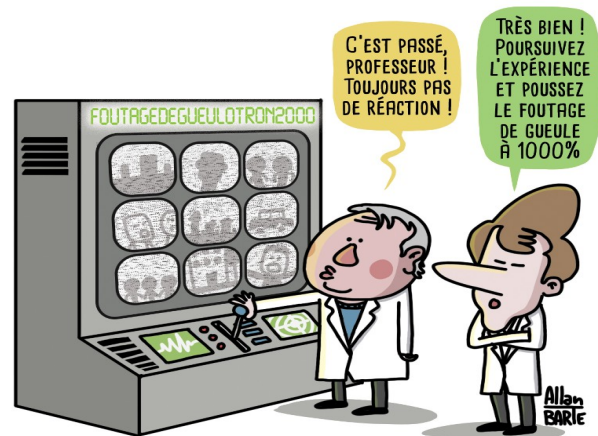
Parmi les différentes annonces régressives de Gaby Attal devant l'Assemblée s'est glissée la question de l'expérimentation de la semaine de quatre jours pour la Fonction Publique d'État. Pas de fausse joie, il ne s'agit pas de prôner la réduction du temps de travail

à 32 H 00 comme le revendique la CGT. Il s'agit de la semaine de quatre jours à la mode patronale : travailler autant mais sur quatre jours. Si le jour de fermeture est identique pour tout le monde, cela permet de fermer les sites et donc d'économiser sur les « fluides » en fermant trois jours consécutifs (VSD). Ce n'est pas pour arranger les agents ou le service public. À suivre de très près donc.

RÉMUNÉRATIONS

La déclaration de politique générale du nouveau premier ministre est une véritable déclaration de guerre sociale. Haro sur les chômeurs et les précaires ! Et larmes de crocodile sur la « classe moyenne ». Rappelons à l'État employeur que ses fonctionnaires, au cœur de la dite classe moyenne, voient leur rémunération stagner ou décroître. Et **c'est pas la dernière réunion à Bercy sur l'indemnitaire qui va mettre du beurre dans les épinards**.

AVANT LES DÉPUTÉS, LES SÉNATEURS ONT AUGMENTÉ LEUR FRAIS DE MANDAT DE 700 EUROS



TERREUR SUR LA DISI OUEST

Sans doute pour tromper son ennui, la hiérarchie de la DISI Ouest a organisé sur le site des Marsaudeuries à Nantes un exercice « attentat ». Après une courte formation, l'alerte a consisté en l'envoi d'un mail marquant le début de « l'alerte ». Bien évidemment, certains collègues, pas forcément sur leur PC ou occupés, ont loupé l'exercice et quelques-uns se sont même vu sermonnés ! Cela fait peur...

JACKPOT

Pour les actionnaires du CAC 40 avec 97 milliards d'euros de dividendes versés en 2023. Soit une hausse de 21 % par rapport à l'an passé.